

ses concitoyens. Il fit tant de ses pieds et de ses mains qu'il se releva et se remit au travail. Il travailla ainsi, visitant les Frères, allant au couvent, jetant, comme un furieux, son argent parmi les pauvres et recommençant tous les jours à son devoir jusqu'au mercredi des cendres suivant.

"Au matin il se sentit mal, mais il avait l'habitude de tous jours chanter sa messe des cendres, il ne céda à personne de ses vicaires ce droit. Le jour des cendres était le jour de l'humilité, de la proclamation solennelle de notre impuissance, de notre infinie petitesse, une pincée de cendres ! Qui mieux que lui, qui plus sincèrement que ce modeste et cet humble pouvait parler du néant de nos vanités ?

"Il dut se satisfaire, mais au retour, il sentit une faiblesse léthargique aux extrémités, des douleurs, il se vit malade et le crut sérieusement.

"Quelquefois, en marchant, une ombre rapide se projettesur votre figure, c'est l'aile d'un grand oiseau de proie qui passe au-dessus de nous.

"C'est ainsi que, souvent, lorsqu'on se croit fort, sans la voir approcher, une ombre passe sur vous et vous ferme la lumière, c'est le grand aile de la mort.

"Cette ombre couvrit un instant le Rév. curé. Son esprit on fut frappé, mais se tut. Il était de la race de ceux qui meurent debout et simplement. Qu'avait-il à craindre de la mort ? N'avait-il pas déjà vu la face du Seigneur dans la pleine lumière du sanctuaire. Ne lui avait-il pas parlé intérieurement. L'avait-il jamais outragé en paroles, en œuvres ? Avait-il soustrait son épaule au fardeau du devoir ?

"Depuis ce Jour des Cendres, dernier, il est descendu pen à pen dans la mort et il y a disparu tout entier, le 7 décembre au soir.

"Il a été enterré dans l'église de St. Roch, le 13 décembre, le même jour qu'il y était entré en 1836, comme vicaire.

"Son corps repose en paix, sous les dalles de cette église qu'il avait élevée, son souvenir n'en sera que plus vivant dans la mémoire des fidèles qui visitent les saints lieux.

"Il nous reste un souhait à exprimer en terminant ces lignes écrites sous l'impression d'un sentiment de vénération pour le grand caractère de ce prêtre qui fut notre ami, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune.

"Les peuples qui aiment leur patrie doivent entretenir dans leur âme le grand amour des choses qui l'élèvent et la fortifient. Il est de leur devoir d'honorer les hommes qui ont été durant leur vie la plus pure expression du dévouement et de charité et qui ont rendu de grands services publics. Perpétuer et multiplier leur souvenir parmi les multitudes, c'est prouver qu'on apprécie leurs actes et qu'on est prêt à les imiter.

"Les pays qui comprennent la force que donne au peuple l'exemple des grandes vertus ont adopté pour coutume d'élever sur les places publiques, et bien en vue, des monuments à la mémoire de ceux qui s'en sont rendus dignes. Les foules passent devant la statue qui donne les traits aimés d'un bienfaiteur ; les souvenirs qu'elle évoque sont une leçon de tous les jours. Il est rare que le rayon qui brille sur ce monument ne communique pas un peu de sa chaleur, au cœur qui passe.

"La paroisse de St. Roch doit agir dans cet esprit.

"S'il est un homme dont le souvenir soit digne d'être évoqué à chaque instant et puisse offrir de hauts exemples de vertus et de dévouement, c'est bien le souvenir de ce bienfaiteur qui, en développant l'éducation parmi nous a compris que c'était la plus grande force de la nationalité Canadienne.

"S'il est un homme digne d'une statue élevée sur une place publique à sa mémoire par ses concitoyens reconnaissants, c'est bien cet apôtre qui eut tous les patriotismes et toutes les charités.

"Ce n'est pas d'une vaniteuse célébrité dont nous parlons de l'entourer. Qu'a-t-il besoin de nos auréoles autour de son front dans la grande lumière où il marche maintenant ?

"Sa statue ravivant le souvenir de ses vertus, servirait d'exemple. C'est le livre le plus instructif qu'un peuple puisse lire que ces livres de bronze ou de pierre, ouverts à tous les yeux dans les jours de lumière ou de tempête.—P. G. HUOT."

—La mort vient encore de nous enlever celui qui comme vous a été le fils d'un cultivateur, mais qui, par son amour de la religion et du travail a été élevé à la plus haute dignité qu'un citoyen puisse atteindre, Son Excellence le Lieutenant Gouverneur René Edouard Caron, décédé le 14 décembre.

Comme le disait l'honorable M. Angers : "Les talents, le goût du travail accompagnés de la vertu, ont été les trois

puissances morales qui ont ouvert à ce fils d'un humble et honorable cultivateur du comté de Montmorency, les carrières variées qu'il a parcouru pendant cinquante ans pour venir s'éteindre revêtu du titre et des qualités de Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec."

L'espace nous manque aujourd'hui pour donner à nos lecteurs les détails sur la vie de ce pieux et charitable personnage qui ornara une des plus belles pages consacrées à l'histoire de nos illustrations qui ont fait la gloire et l'honneur du pays. Nous le ferons au prochain numéro.

— L'honorable M. Luc Letellier de St. Just a été nommé Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec. Il appartenait à notre Gouvernement Fédéral de faire cette nomination et il a choisi pour ce poste élevé celui qui avait sans cesse lutté dans les rangs du parti qui a actuellement le pouvoir en mains à Ottawa.

Cette nomination a été accueillie avec satisfaction dans la Province de Québec, car de ceux qui croyaient avoir quelque droit à occuper cette haute charge, l'Hon. M. Letellier était bien celui qui méritait le plus l'honneur de devenir notre Lieutenant-Gouverneur.

Comme le dit le *Courrier du Canada*, "l'Hon. M. Letellier est parfaitement qualifié à remplir la haute position qui lui est confiée.

"La haute expérience du système constitutionnel, que possède l'honorable M. Letellier, ses connaissances parlementaires, le calme qui s'est fait sur son nom pendant les vives et acrimonieuses luttes politiques qui ont eu lieu depuis deux ans, l'ont fait l'homme de la circonstance, car la position de lieutenant gouverneur présente en ce moment certaines anomalies politiques qui auraient pu faire craindre quelques conflits. Mais l'honorable M. Letellier par son savoir, sa prudence et sa modération, saura maintenir une ligne de conduite qui recevra l'approbation de tous les partis.

"L'hon. M. Letellier a joué un rôle assez important dans le monde politique. Il appartient par ses affinités à trois des principales familles canadiennes : la famille Têtu, la famille Casgrain et la famille Langevin qui toutes ont donné au pays des citoyens marquants soit dans le monde commercial, soit dans le monde littéraire, soit dans le monde politique."

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX.

Des raisons économiques en même temps qu'un peu d'humanité, demandent que les animaux d'une ferme soient entourés de quelques soins hygiéniques spéciaux, et que l'on appelle enfin une bonne fois l'attention des cultivateurs sur ce point de la plus haute importance et si éminemment négligé, et la cause de nombreux mécomptes et de pertes sérieuses pour la plupart de nos cultivateurs.

Une causerie sur cet important sujet est d'autant plus utile que l'objet à traiter est plus généralement négligé, et que les fréquentes épidémies qui sévissent de temps à autre d'une manière alarmante parmi les animaux de la ferme, trouvent fréquemment leur germe dans le manque de soins de la part du cultivateur, au sujet de l'hygiène tout aussi nécessaire à l'animal qu'elle l'est pour l'homme lui-même.

MATÉRIAUX ET MODE DE CONSTRUCTION D'UNE ÉTABLE.

Une des premières conditions dans l'établissement d'une étable, c'est d'avoir un bâtiment qui mette parfaitement le